

Lettre d'informations aux entreprises

Actualités

Le FNE-Formation 2023

L'État aide financièrement le développement des compétences dans les entreprises en difficulté, en mutation et/ou en reprise d'activité avec le Fonds national pour l'emploi (**FNE-formation**). Il prend en charge une partie des coûts de formation, afin notamment d'accompagner les entreprises vers la transition écologique, poursuivre la digitalisation et favoriser la souveraineté économique et énergétique.

L'entreprise doit se rapprocher de son opérateur de compétences (OPCO) avant même le dépôt de sa demande de prise en charge afin de valider l'éligibilité des parcours de formation envisagés.

Pour connaître ou vérifier son OPCO : [En savoir +](#)

Les entreprises s'engagent pour une société inclusive et un monde durable

Devenir membre de la Communauté « les entreprises s'engagent » c'est :

- Rejoindre un réseau de pairs et co-construire l'entreprise engagée de demain
- Passer à l'action, grâce à des programmes d'engagement, des services clés en main et des outils
- Vous engager sur votre territoire en rejoignant le club local Les entreprises s'engagent
- [partager et faire connaître vos actions](#) pour répondre aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux
- [participer à des événements, en ligne et sur votre territoire.](#)

Renseignements sur le site : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>

- Club de Corse-du-Sud (2A) animateur : Montagna GUEHL montagna.guehl@sudcorse.cci.fr
- Club de Haute-Corse (2B) animateur : Nicole SPINOSI n.spinosi@cchc.fr

Lancement d'un appel à projets Fonds Tourisme Durable - Formes Émergentes de Tourisme

L'AAP « Formes Émergentes de Tourisme » est financé par le Gouvernement dans le cadre du Plan « Destination France » pour accompagner en ingénierie et en investissement, des porteurs de projets dans la commercialisation d'offres touristiques. Il s'adresse à toutes les TPE-PME dans les communes éligibles au Fonds Tourisme Durable, en priorité dans les zones rurales et périurbaines. Cet AAP se clôturera le **23/10/2023**. [En savoir +](#)

L'aide pour le Fonds Tourisme Durable est ouverte jusqu'au **31/12/2023** aux restaurateurs, hébergeurs et agriculteurs pour accélérer leur transition écologique (travaux de rénovation, géothermie, solaire thermique...) [En savoir +](#)

Une aide pour les exploitations agricoles en production biologique

Le crédit d'impôt pour l'agriculture biologique est une aide dédiée aux dépenses de certification en agriculture biologique. [En savoir +](#)

La Bourse French Tech, un outil pour le développement des entreprises innovantes

Cette aide s'adresse aux jeunes entreprises innovantes, disposant d'un réel potentiel de croissance. Deux critères sont à prendre en compte : quel que soit le secteur d'activité, l'entreprise doit être immatriculée en France depuis moins d'un an et employer moins de 50 personnes. [En savoir +](#)

Le dispositif « Tremplin pour la transition écologique des PME »

Ce dispositif de l'ADEME est destiné à toutes les TPE et PME qui ont un projet lié à la décarbonation, l'éco-conception, l'économie circulaire et la gestion des déchets, la chaleur et le froid renouvelable pour les bâtiments (hors logement) ou la mobilité durable. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **31/12/2023**. [En savoir +](#)